

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 14 JUIN 2013**

L'an deux mil treize, le vendredi 14 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Délibération 025/2013 : "travaux : local pour l'interconnexion de l'eau".

**AUTORISATION DE DEPOT
DECLARATION PREALABLE**

Nature des travaux : création d'un LOCAL TECHNIQUE

Adresse des travaux : route de Saint-Fiacre

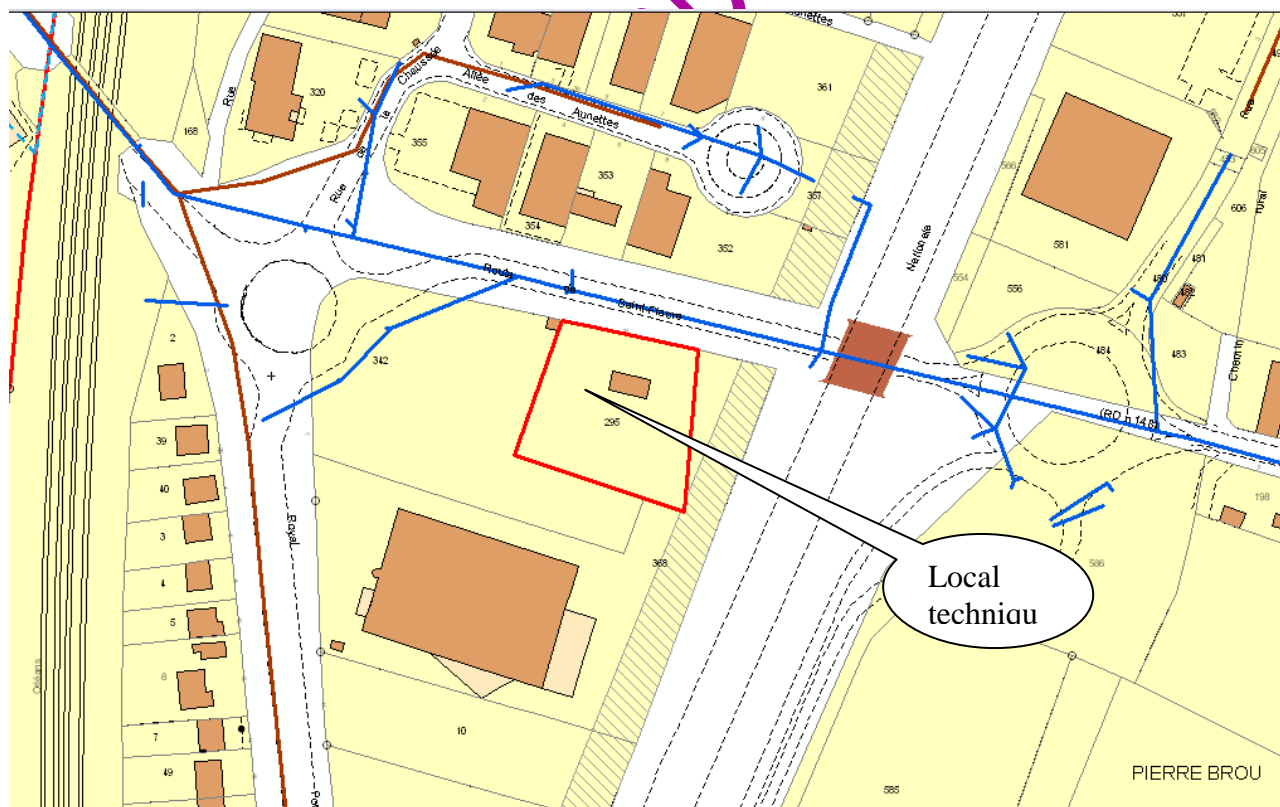
M. BARRIER présente le rapport.

Dans le cadre des travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable, il est nécessaire de réaliser un local technique abritant une unité de surpression.

Ce local est situé dans l'enceinte du site de production d'Etréchy II sis 14 route de Saint Fiacre sur la parcelle communale cadastrée section ZD n°295.

Les travaux consistent à créer un local ayant une surface de plancher d'environ 20m² une hauteur de 2.90m. Les murs seront enduits de couleur identique au bâtiment existant, avec un toit terrasse.

Aussi est-il demandé au Conseil Municipal de délibérer afin d'autoriser le Maire à déposer une demande de déclaration préalable concernant les travaux décrits ci-dessus



Vu l'article L.2241-1 du code général des Collectivités territoriales relatif à la gestion des biens,

Considérant le projet de construction d'un local technique pour abriter une unité de surpression, ouvrage indispensable aux travaux d'interconnexion de réseau d'eau potable, dans l'enceinte du site de production Etréchy II sis 14 route de Saint Fiacre sur la parcelle communale cadastrée section ZD n°295.

Considérant qu'il est nécessaire au préalable de déposer une déclaration préalable et une autorisation de travaux,

APRES DELIBERATION, Le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

AUTORISE le Maire à déposer une déclaration préalable pour la création de ce local sur la parcelle cadastrée section ZD n°295 propriété communale sise 14 route de Saint Fiacre :

AUTORISE le Maire à signer tous les documents y afférents.

Etréchy, ensemble et solidaires